PROTOCOLE: Nouvelles conditions de visite



Château de Courtanvaux

Le château de Courtanvaux ouvre ses portes aux individuels à partir du mardi 7 juillet 2020, aux jours et horaires habituels ; uniquement dans le cadre de visites guidées.

Les visites de groupe (10 personnes ou plus) se font uniquement sur réservation préalable.

A l'accueil:

- L'accueil est limité à un visiteur.
- Les gestes barrières et la distanciation physique doivent être respectés.
- Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans. Les visiteurs doivent apporter leur propre masque (non fourni par le château).
- Une protection en plexiglass est installée à la banque d'accueil.
- Du gel hydroalcoolique est mis à disposition du visiteur.
- Merci de respecter le marquage au sol.
- Merci de ne pas toucher à la documentation, ni à la boutique. N'hésitez pas à demander à la guide-conférencière.

Visites guidées :

- Les gestes barrières et la distanciation physique doivent être respectés.
- Le port du masque est obligatoire pour toute personne de plus de 11 ans. Les visiteurs doivent apporter leur propre masque (non fourni par le château).
- L'accès au château se fera après lavage de mains. Du gel hydroalcoolique est à la disposition des visiteurs à l'accueil et à l'entrée du château. Un point d'eau et du savon se trouvent dans les sanitaires de la cour d'honneur.
- Les visites guidées sont proposées à heures fixes et selon un format adapté. Le parcours de visite sera déterminé en fonction du nombre de visiteurs. Certains espaces pourront ainsi être temporairement fermés afin de garantir des conditions de visite sécurisées.
- Les visiteurs sont acceptés dans l'ordre d'arrivée et dans la mesure des places disponibles (jauge maximum : 20 personnes).

Nettoyage et désinfection :

- Les espaces fermés sont aérés plusieurs fois par jour.
- Le nettoyage et la désinfection des espaces et des éléments de contact sont opérés régulièrement.

Le respect de ces règles conditionne l'entrée sur le site et s'applique tout au long de la visite. La guide-conférencière se réserve le droit de refuser toute personne qui ne portera pas de masque ou refusera l'application des gestes barrières.